Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260403-212026-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 avril, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 27/03/2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Michel PANSARD, Marie-José JOLY-RICHEUX, Gilbert PHILIPPE, Anne DURAND, Géraldine CARDIN, Olivier LACHIVER, Isabelle LECLERCQ, Alain CABARET, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Anne-Sophie HOCQUET, Marc LEMARIé

Secrétaire de séance : Anne-Sophie HOCQUET

Représentés : Sarah HARDOUIN représentée par Philippe LOHIER, Éric DROGUET représenté par Marie-José JOLY-RICHEUX

Nombre de Conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

DELIBERATION N°21-2026 Choix d'un prestataire pour la collecte et le traitement de déchets sur le camping du Cap Fréhel

Pour donner suite au retrait de Dinan Agglomération pour la collecte et le traitement de déchets sur le camping du Cap Fréhel, 3 prestataires ont été consultés et reçus en Mairie :

- **PAPREC** : n'a pas fait parvenir d'offres
- **SUEZ** : à fait parvenir une offre mais n'est pas en mesure de la maintenir
- **VEOLIA** : offre détaillée ci-dessous

Le site sera équipé de :

- 2 colonnes aériennes de 4500 litres pour les ordures ménagères (à acquérir)
- 2 colonnes aériennes de 4500 litres pour les recyclables (à acquérir)
- 1 colonne aérienne de 4500 litres pour le verre (à acquérir)

Fréquence de collecte :

- **VERRE :** à la demande
- **RECYCLABLES et ORDURES MENAGERES :**
  - **Basse saison** : 1 collecte tous les 15 jours
  - **Haute Saison (juillet - août** : 1 collecte par semaine

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260403-212026-DE

DESCRIPTIF DE L'OFFRE FINANCIERE DE VEOLIA

DECHETS	COUT PASSAGE VEHICULE (H.T.)	COUT DE LEVEE (par colonne) (H.T.)	COUT DE TRAITEMENT (par colonne) (H.T.)
VERRE	165,00€	5,00€	50,00€
RECYCLABLES			25,00€
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES			77,00€

Le Conseil à l'unanimité accepte cette offre et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant et à prendre toutes mesures nécessaires au bon déroulement de cette prestation.

Fait à Plévenon, le 07/04/2026
Le Maire, Philippe LOHIER

Le Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Publié et Transmis au représentant de l'Etat le 0704//2026